

Le Compte Solidarité 04 est disponible sur internet

Le Compte Solidarité 04 est l'alternative au Chèque Solidarité 04 «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié par internet, de manière totalement sécurisée.

Pourquoi utiliser le Compte Solidarité 04 sur internet ?

Très simple d'utilisation, le Compte Solidarité 04 permet :

- D'effectuer en quelques clics des paiements en toute sécurité
- De déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- De créditer dans un délai de 48 heures le compte bancaire de votre intervenant-e
- D'avoir un historique des opérations actualisé en temps réel

Comment vous connecter à votre Compte Solidarité 04 ?

- Etape 1 : Rendez-vous sur le site internet : cd04-pch.domiserve.com
- Etape 2 : Cliquez sur «S'inscrire»
- Etape 3 : Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un CESU «papier»
- Etape 4 : Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

Votre Compte Solidarité 04 est actif !

The screenshot shows the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' page. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. On the right, there is a registration section with a 'S'INSCRIRE' button. A red arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to a 'Renseignements préalables à l'inscription' form. This form has fields for 'Code CESU *' and 'Date de naissance *' (with a placeholder 'JJ/MM/AAAA'). Below the form, there is a 'VALIDER' button and a note: 'Nous vous rappelons que le code CESU est constitué de 8 chiffres'. At the bottom of the page, there is a green banner with the text 'LE COMPTE SOLIDARITÉ 04 PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)' and the 'ALPES DE HAUTE PROVENCE' logo. A footer contains copyright information: 'Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies'.

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département des Alpes de Haute-Provence, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.



Comment payer son intervenant ?

Une fois connecté à votre Compte Solidarité 04, le paiement de votre intervenant s'effectue en 3 étapes :

• Etape 1 : Choix de l'intervenant

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant qui est intervenu à votre domicile. (1)

The screenshot shows the 'Type de l'intervenant' section with two radio buttons: 'Une personne physique (Emploi direct gré à gré)' (selected) and 'Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)'. Below is the 'Critères de recherche' section with input fields for 'Code NAN' and 'Date de naissance' (JJ/MM/AAAA), and a 'RECHERCHER' button. A note at the bottom mentions a 'formulaire d'affiliation' for physical persons.

(1) En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

• Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

The screenshot shows a table titled 'Compte CESU à débiter' with columns: 'Mois d'attribution', 'Vos droits disponibles en heures', 'Heures à payer', and 'Total utilisé'. A row for 'Juillet 2019' shows '42000, soit un montant de 201,94 €'. A 'Total' row shows '0,00' for hours and '0,00 €' for amount. A red arrow points from the 'Total' row to the 'VALIDER' button at the bottom right.

Mois d'attribution	Vos droits disponibles en heures	Heures à payer	Total utilisé
Juillet 2019	42000, soit un montant de 201,94 €	h. min.	<input type="checkbox"/>
Total		0,00	
Montant à débiter			0,00 €

• Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe. Votre intervenant sera informé de votre paiement par email.

D'autres fonctionnalités à disposition

Au-delà des fonctions de paiement, le Compte Solidarité 04 permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.



Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires : Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du Compte Solidarité 04. Contactez-les au : **04 84 31 63 01 (Prix d'un appel local)**.